

Menuisier en sièges

Le menuisier en sièges conçoit, dessine et fabrique les fûts de siège (les structures en bois). Le menuisier en sièges est un ouvrier qualifié qui fabrique à l'unité des sièges en bois. Il peut travailler sur des sièges anciens ou contemporains, ou sur des reproductions.

Il a des connaissances technologiques dans le domaine du bois (les différentes essences, les caractéristiques physiques, les défauts et maladies du bois, les matériaux dérivés), et techniques (procédés de tranchage, déroulage, sciage de chantournement, debillardement, procédés de replanissage, recalage et ponçage, outillages et travail sur machines, techniques d'assemblages). Il maîtrise le dessin technique, le traçage et connaît l'histoire des styles dans l'ameublement.

Ce CAP est une formation rare qui mène à un métier artisanal en voie de disparition. Quelques débouchés existent toutefois en restauration ou dans l'exécution de prototypes destinés à la création de meubles contemporains.

le titulaire du CAP Menuisier en Sièges devra être capable d'assurer les tâches suivantes :

- déterminer les matériaux et outillages nécessaires en fonction de la fiche technique du produit
- préparer le poste de travail et assurer les protections de l'ouvrage si nécessaire
- réaliser un siège constitué de pièces curvilignes sur 2 plans
- réaliser un siège constitué de pièces curvilignes sur plusieurs plans
- réaliser les montages de fabrication, les pièces modèles, et les usinages en série
- réaliser un siège d'après une photo, un croquis.

Débouchés

Ce métier artisanal s'exerce principalement en restauration ou dans l'exécution de prototypes destinés à la création de meubles contemporains.

La fabrication traditionnelle des sièges a pratiquement disparu. Elle est représentée par des entreprises qui ont adopté un positionnement haut de gamme sur le marché national et international. Le métier s'exerce en atelier, dans le cadre d'entreprises de petite et moyenne importance fabriquant à la demande des modèles variés, soit des copies, soit des créations contemporaines.

Métiers visés :

- Entreprise de fabrication de sièges
- Prototypiste
- Restauration du patrimoine, de mobilier ancien
- Décor d'intérieur (bateau, avion, théâtre...)

Accès à la formation

Après une classe de 3^{ème}

Programme

Grille horaire (a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333h30	312h
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	43h30	39h
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention (b)	43h30	39h
Réalisation d'un chef d'œuvre(c)	87h	78h
Prévention Santé Environnement	43h30	26h
Français, Histoire-Géographie	43h30	39h
Enseignement moral et civique	14h30	13h
Mathématiques – Physique-Chimie	43h30	39h
Langue vivante	43h30	39h
Arts appliqués et culture artistique	29	26h
Education physique et sportive	72h30	65h
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101h30	91h
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	6 à 7	6 à 7

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité

(b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève

(c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

Enseignements professionnels

domaine du bois:

- les différentes essences
- les caractéristiques physiques du bois
- les défauts du bois
- les matériaux dérivés du bois
- les techniques de tranchage, de déroulage et sciage de chantournement et debillardement
- les techniques de replanissage, de recalage et de ponçage
- les outillages
- le travail sur machines
- les techniques d'assemblages
- dessin technique, traçage
- histoire des styles dans l'ameublement.

Stages

Les "stages" appelés périodes de formation en entreprise, durent 12 semaines sur un cycle de 2 années. La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles. Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation. Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire, et non de salarié. L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

Examen

Enseignement professionnel :

- Travaux pratiques, coeff. 11 (dont coeff. 1 pour la prévention santé environnement)
- Dessin et technologie de construction, coeff. 3
- Technologie, coeff. 2
- Etude des styles et des techniques de l'ameublement, coeff. 1

Enseignement général :

- Français et histoire – géographie, coeff. 3
- Mathématiques-sciences, coeff. 2
- Education physique et sportive, coeff. 1

Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Principales poursuites d'études

- BACPRO Artisanat et métiers d'art option ébéniste
- BMA Ebéniste
- BP Charpentier
- BP Menuisier
- FCIL Restauration de meubles anciens

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

Ou se former en Occitanie

Haute-Garonne (31)

Revel - Lycée professionnel des métiers de l'ameublement (Public) **I**

I formation initiale

A formation en apprentissage



Internat/ Hébergement possible

En savoir plus

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/>

Les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

CAP

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

Alès
04 49 05 80 81 - ce.0300061d@ac-montpellier.fr

Bagnols sur Cèze
04 49 05 80 85- ce.0300992r@ac-montpellier.fr

Béziers
04 67 62 45 04 - ce.0340097w@ac-montpellier.fr

Carcassonne
04 34 42 91 90 - ce.0110035d@ac-montpellier.fr

Castelnaudary
04 34 42 91 88 - ce.0110843g@ac-montpellier.fr

Céret
04 68 87 02 07 - ce.0660575s@ac-montpellier.fr

Lunel
04 48 18 55 30 - ce.0341426r@ac-montpellier.fr

Mende
04 30 43 51 95 - ce.0480020l@ac-montpellier.fr

Montpellier Celleneuve
04 48 18 55 60 - ce.0341619a@ac-montpellier.fr

Montpellier Esplanade
04 48 18 55 10 - ce.0341482b@ac-montpellier.fr

Narbonne
04 68 32 61 75 - ce.0110036e@ac-montpellier.fr

Nîmes
04 49 05 80 80 - ce.0301328f@ac-montpellier.fr

Perpignan
04 11 64 23 66- ce.0660667s@ac-montpellier.fr

Pézenas
04 48 18 55 75 - ce.0341033n@ac-montpellier.fr

Prades
04 11 64 23 55 - ce.0660463v@ac-montpellier.fr

Sète
04 67 67 31 00 - ce.0340098x@ac-montpellier.fr

Tél. 05 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr

CIO Auch
05 62 05 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr

CIO Cahors
Tél. 05.65.30.19.05 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Castelsarrasin
05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr

CIO Castres
Tél. 05 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr

CIO Condom
05 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr

CIO Decazeville
05 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse.fr

CIO Figeac
05 67 76 55 66 - cio.figeac@ac-toulouse.fr

CIO Foix
05 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Lourdes
05 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr

CIO Millau
[05 65 60 98 20 - cio.millau@ac-toulouse.fr](mailto:cio.millau@ac-toulouse.fr)

CIO Montauban
05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr

CIO Muret
05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr

CIO Pamiers
05 67 76 53 02 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Rodez
05 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr

CIO Saint-Gaudens
05 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr

CIO Tarbes
05 67 76 56 33 - cio.tarbes@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Centre
05.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Mirail
05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Nord
05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Ranguel
05 67 52 41 55 - cio.tlseranguel@ac-toulouse.fr

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

CIO Albi